

Des niveaux d'ozone élevés pour les premiers jours d'été

Informations

- Les assises régionales de l'environnement, de l'énergie et de la mer ont débuté le 2 juin à Nice. Le [premier atelier](#) Energie, Climat, Air, Transport, Risques naturels, co-présidé par Pierre-Charles Maria, président d'Air PACA s'est déroulé le 4 juillet sur le thème de l'environnement, facteur d'attractivité et d'emplois.
- Air PACA a participé au [salon Nature de Cannes](#), le 4 juin à l'occasion de la [semaine européenne du développement durable](#). Voir [l'actu](#) des manifestations d'Air PACA.
- Le 6 juin s'est tenue, à Aix-en-Provence, l'AG d'Air PACA. La [stratégie de surveillance pour les cinq prochaines années](#) y a été dévoilée et Pierre-Charles Maria, président d'Air PACA a aussi fait le point sur [l'aide aux collectivités](#).
- 6 plaintes pour « nuisances olfactives » à Nice (2), Auribeau/Siagne (2), Opio et Menton.
- Air et Santé : Evaluation Quantitative des Impacts Sanitaires (EQIS). Santé Publique de France met en avant les 4500 décès évitables en PACA, différents scénarios sanitaires et rappelle les raisons pour agir maintenant. [Décryptage par Air PACA](#)
- Découvrez les dernières chroniques du site internet d'Air PACA : [Premier jour de l'été l'ozone augmente](#), [Les initiatives transport en France et en Europe engagées pour améliorer la qualité de l'air](#), [note mensuelle Black Carbon](#)



Une qualité de l'air entre bonne et moyenne

Jun affiche une **bonne qualité de l'air** pour l'agglomération niçoise et le PNR des Préalpes d'Azur (20 jours) et la zone de Cannes-Grasse-Antibes (15 jours).

En revanche, dans le Pays des Paillons, le Mercantour et la Vallée de la Roya la **qualité de l'air** est majoritairement qualifiée de **moyenne à médiocre**.

3 à 5 jours d'indices **médiocres** sont observés sur le département, notamment entre le 22 et le 24 juin.

L'ozone est responsable de ces indices, excepté celui du 22 juin à Nice dû au **dioxyde d'azote**. Les embouteillages liés au match de l'Euro et les conditions de vent (changement de direction et vent nul en soirée) sont probablement à l'origine des concentrations élevées sur l'Est de Nice.

Aucun épisode de pollution

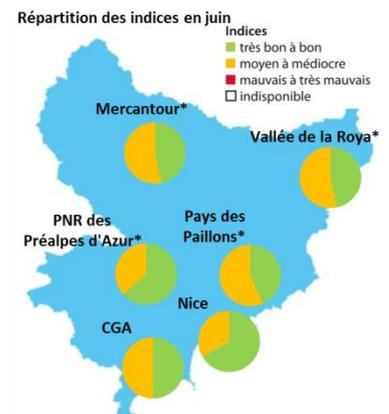
Aucun épisode de pollution n'a été observé en juin. Toutefois, pour la venue de l'été, **du 22 au 24 juin** des concentrations horaires proches de **160 µg/m³** ont été relevées sur les sites périurbains.

Dans le cadre des prévisions quotidiennes, **2 procédures préfectorales d'information-recommandations à la population** ont été activées sur le département, les **23 et 24 juin**. Les zones de dépassement prévues concernaient davantage le **centre du département** que le littoral. L'Ouest de la région (13, 04 et 84) a bien enregistré des dépassements du seuil horaire de 180 µg/m³.

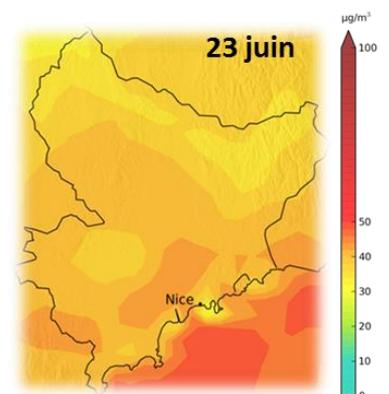
[Que faire lors d'un épisode de pollution ? tous les bons gestes en cliquant sur ce lien](#)

Les bilans mensuels des territoires sont disponibles à la rubrique [publications](#) sur www.airpaca.org.

Si vous souhaitez vous abonner ou vous désabonner, [contactez-nous en cliquant ici](#).



* données issues du modèle [AIRE5](#)



Maxima journalier en ozone le 23 juin 2016, [visualisez la carte régionale](#)

